

précision etude de droit

Par **demourytiti**, le **10/12/2006** à **21:22**

bonsoir, je suis actuellement en term S.
j'ai 12.7 de moyenne generale sans travailler bcp.

je souhaiterais partir en fac de droit l'année prochaine.
Cependant dans ma famille personne ne connait bien cette voie.

il y a une fac à 2km de chez moi à Boulogne sur mer. Université du littoral.
est ce un bon choix pr mes premières années?

je vise le concours de commissaire de police. Apparemment le nbre très restreint de place y est
la principale difficulté.

pensez vous que je peux y arriver ou ceux qui décrochent le concours avaient 17 de moyenne
en terminale S?

Est ce possible de partir dans le commerce après quelques années de droit si je n'obtiens pas
les concours voulus?

par exemple re-integrer ESC lille après un master de droit? (ceci est un exemple bidon car je
ne connais ce qui est possible.)

quelle est la place des langues en droit (car je suis très mauvais en anglais)?

merci. Pierre

Par **AZiz**, le **10/12/2006** à **22:56**

Oui.

Oui.

Oui.

les langues si tu veux faire du commerce c'est quand meme important.

Par **akhela**, le **10/12/2006** à **23:51**

effectivement les langues s'est important pour les ESC, maintenant quand j'ai quitté la France

les langues en fac de droit s'était de la rigolade (attention après pour trouver un boulot dans les cabinets privés l'anglais est nécessaire ... au moins une compréhension correcte) mais depuis un ou deux ans ils parlent de réhabiliter les langues avec le LMD mais comme les moyens financiers ne sont pas là... . Sinon pour le concours de commissaire : NON il ne faut pas avoir 17 au bac ... certains se révèlent après le bac parce qu'ils aiment le droit, d'autres se motivent à fond parce que c'est ce métier qu'ils veulent faire absolument ... et tous ont besoin d'un minimum de chance. J'ai un ami qui l'a réussi sans avoir 16 de moyenne chaque année par contre il a passé un an à le préparer à fond (vie de bagnard à comparer à la première année de médecine).

Par **mathou**, le **10/12/2006** à **23:56**

Le fait que tu viennes de série S ou ta moyenne n'ont pas vraiment d'influence sur les études juridiques puisqu'il s'agit d'une matière nouvelle. Tu trouveras des sujets dessus dans cette section.

Globalement les premières années de licence se valent quelle que soit la fac, puisque les maquettes d'enseignement sont harmonisées avec la réforme du LMD. Tu t'apercevras que ce n'est pas vraiment l'enseignement qui change entre universités (certains profs lisent les livres de collègues pour faire leurs cours, d'autres profs enseignent dans plusieurs facs) mais la notation spécifique à chaque professeur. Le problème se pose si tu veux changer de fac en cours de licence, certaines matières peuvent varier et ça peut être handicapant.

Le concours porte d'après ce que je sais sur le programme de droit et de culture générale, donc je ne pense pas que les résultats du lycée aient une importance énorme.

Si tu veux tenter une école de commerce après quelques années tu pourras toujours rentrer par équivalence même après un ou deux ans de droit - et là oui, les langues, c'est autre chose que le niveau en fac...

Par **demourytiti**, le **11/12/2006** à **07:29**

ok un grand merci.

la première année faut il bcp travailler le soir?

merci.

Par **sabine**, le **11/12/2006** à **08:20**

:lol:

Le soir je ne sais pas! Image not found Mais il faut travailler un minimum (qui n'est rien comparé à la 2ème année!).

:)

Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le 11/12/2006 à 10:06

En première année, on a généralement cours plus souvent le matin et les TDs l'après-midi, donc il

y a largement de quoi faire avec les après-midi, et puis y'a les weekends Image not found or type unknown

Par **demourytiti**, le 11/12/2006 à 11:57

et niveau salaire, après un master de droit, des métiers comme commissaires ou juristes offrent-ils une bonne rémunération (+3000€/mois)?

merci

Par **AZiz**, le 11/12/2006 à 12:57

commissaire ça paie bien ...

:)

Juriste ça dépend Image not found or type unknown

Par **demourytiti**, le 11/12/2006 à 18:34

ok...

quel est le salaire au début/milieu/fin de carrière pour un commissaire?

merci

Par **AZiz**, le 11/12/2006 à 18:46

Un commissaire titulaire débutant touche environ 1800 euros, un divisionnaire au dernier

échelon, environ 3900 euros.

:roll: :arrow:

faut apprendre à utiliser google Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **11/12/2006** à **20:13**

:lol:

[quote="sabine":31apko54]Le soir je ne sais pas! Image not found or type unknown Mais il faut travailler un minimum
:)

(qui n'est rien comparé à la 2ème année!). Image not found or type unknown [/quote:31apko54]

:?

m'en parle pas... Image not found or type unknown

Par **candix**, le **11/12/2006** à **21:01**

+1

ca c'est clair, on m'avait dit : une fois la 1ere année passée c'est bon, mais la pourtant c'est

pire !!! Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **11/12/2006** à **21:36**

:lol:

Ah nan! Une fois la 2ème passée c'est bon! Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **12/12/2006** à **12:57**

coucou

l'université du littoral en droit est très bien !

j'y suis mais à dunkerque, mais mes profs sont ceux de boulogne sur mer, et lille ; le niveau d'enseignement est sérieux et rigoureux, les prof sympathiques et ils expliquent bien, prennent leur temps, et sont à l'écoute

Au niveau des devoirs tout dépend de toi ;

On a environ 3 à 4 dissert et commentaire d'arrêts par semaine, et des fiches d'arrêts et environ 40 pages de TD à lire fois 3 vu qu'il y a trois TD par semaine. mais il ne faut pas tout lire heureusement lol

Tout dépend de ta manière de travailler, la plupart dans ma classe sortent le week end et ne bossent qu'en semaine, moi je bosse tout le temps toutes les aprem, les soirs, tous les week end mais je pense que c'est parceque je travaille trop vu que les autres ne sont pas trop perdus en bossant moins !

: -)

C'est tout à fait faisable surtout si tu as cette moyenne en term S sans trop rien faire Image not found or type unk